

IRPP

09 avril 2019
Arielle NOWAK

Public :

Experts-comptables et collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif :

- Connaître les obligations déclaratives en matière d'impôt sur le revenu
- Savoir comment déclarer les principaux revenus du chef d'entreprise : rémunération de gérance majoritaire, salaires....
- Savoir déterminer et déclarer les revenus du patrimoine : revenus fonciers, revenus de capitaux mobiliers, plus-values mobilières et immobilières....
- Savoir calculer l'impôt et connaître les principales réductions et crédits d'impôt
- Savoir déclarer les revenus 2018, dans le cadre des obligations déclaratives spécifiques liées à l'année blanche

Contenu de la formation :

- Les principes d'imposition
- Les revenus professionnels
 - Président salarié / gérance majoritaire
 - BIC, BNC, BA....
- Les revenus du patrimoine
 - Les revenus fonciers
 - Les revenus de capitaux mobiliers : intérêts, dividendes, plus-values de cession de titres, plus-values immobilières
- Les revenus exceptionnels ou différés
- Charges déductibles du revenu global : pensions alimentaires, CSG....
- Calcul de l'impôt
 - Barème progressif et décote
 - Contribution sur les très hauts revenus
 - Réductions et crédits d'impôt
- Le prélèvement à la source en 2019
 - La mise en œuvre
 - Les modalités déclaratives des revenus 2018 (exceptionnels / non exceptionnels)

Moyens pédagogiques et techniques :

Un support de formation est distribué au début de l'intervention et est diffusé sur écran à l'aide d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable.

Le support écrit, comporte des annexes destinées à faciliter la mise en application des dispositions présentées.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Quizz d'évaluation des acquis.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Centre d'affaire Le Concorde, 24 rue Lamartine à Eybens
- **Durée** : 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 23 personnes